

## Retraites : l'inacceptable réforme

**Notre confédération CFE-CGC et ses fédérations sont associées à l'intersyndicale qui appelle tous les salariés à se mobiliser contre la réforme des retraites dès le 19 janvier prochain**

Depuis des mois, l'exécutif prépare l'opinion publique à une réforme des retraites dont nous connaissons maintenant le contenu. Il repose sur trois mesures principales :

-> **le report de l'âge légal de départ à 64 ans, qui se fera à partir du 1er septembre 2023 au rythme d'un trimestre par an**

-> **l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités pour obtenir une retraite à taux plein, qui se fera au rythme d'un trimestre supplémentaire par an**

-> **le maintien à 67 ans de l'âge permettant de partir en retraite sans subir de décote**

L'objectif annoncé de ces mesures est de « *sauver ce joyau que constitue notre régime de retraite par répartition* ». Jolie formule, certes, mais qui ne correspond à rien car **le système de retraite n'est nullement en danger** : il a dégagé **un excédent de 900 millions d'euros en 2021** et de plus de **3 milliards d'euros en 2022**, et le récent rapport publié par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) ne fait état de déficits que dans l'un des quatre scénarios envisagés pour la décennie à venir.

Au nom de « l'équité » entre le secteur public et le secteur privé, notion dont chacun a pu remarquer qu'elle n'apparaît jamais lorsqu'il est question de rémunération, ces mesures seront étendues à la fonction publique. Les personnels de l'éducation nationale, pour lesquels les représentants du gouvernement n'ont pas eu le moindre mot au cours de la présentation du projet de réforme du 10 janvier, contrairement à d'autres catégories d'agents alors qu'ils représentent la moitié des effectifs de la fonction publique d'État, n'y échapperont donc pas.

**Action & Démocratie condamne avec la plus grande fermeté cette réforme des retraites inutile, injuste et brutale** qui est à peine adoucie par la perspective du retour, dans une version cependant dégradée, de la cessation progressive d'activité pour les agents en fin de carrière. Les métiers exercés par les personnels de l'éducation nationale sont usants et ne

permettent pas d'envisager des années supplémentaires de travail, surtout avec une charge de travail qui ne cesse d'augmenter et des conditions de travail toujours plus détériorées.

**Où est la justice sociale mise en avant par l'exécutif dans cette réforme** qui ne permettra à aucun professeur recruté à Bac + 5 de partir en retraite sans décote, dans le meilleur des cas, avant l'âge de 66 ans ? Où est la justice sociale dans cette réforme qui réserve aux seuls agents de la fonction publique classés en catégorie « active » le bénéfice des quelques avancées annoncées en matière de pénibilité ? Où est la justice sociale dans cette réforme qui usera jusqu'à la corde tous les personnels de l'éducation nationale alors même qu'ils font les frais de la défaillance de l'État en matière de médecine du travail et de prévention ?

La réponse à ces questions est hélas évidente. C'est pourquoi **Action & Démocratie s'opposera par tous les moyens possibles à cette réforme, dans les établissements scolaires en informant au mieux tous les personnels sur les tenants et les aboutissants des mesures annoncées par le gouvernement, et en dehors des établissements scolaires en participant aux grèves et manifestations à venir, à commencer par celle qui aura lieu le 19 janvier.**